

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**VILLAGE DE LAWRENCEVILLE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le lundi 18 décembre 2017 à 19h30 à la salle du conseil, située au 2100 rue Dandenault, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Derek Grilli, maire,  
M. Jonathan Héroux, conseiller,  
M. Éric Bossé, conseiller,  
M. Claude Jeanson, conseiller,  
Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,  
M. Réal Delorme, conseiller,  
Mme Annie Dussault, conseillère,

Absents :

Les membres présents forment quorum.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de M. Derek Grilli, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

**1. ORDRE DU JOUR**

2017-12-139

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,  
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 novembre 2017;
3. Questions de l'assemblée;
4. Approbation de la liste des comptes à payer;
5. Rapport des comités;
6. Suivi des dossiers;
7. Avis de Motion règlement 2017-315 séances du conseil;
8. Présentation du règlement 2017-315;
9. Avis de Motion règlement de taxation 2018-316;
10. Présentation du règlement 2018-316;
11. Adoption règlement fosses septiques;
12. Location Vent dans les Arts;
13. Demande pacte rural;
14. Demande PIQM travaux égouts;
15. Offre de service MAJ site Internet;
16. Comité inspecteur municipal 2018;
17. Entente ClimatSol Plus;
18. Renouvellement assurances Ultima;
19. Renouvellement Assurances-Collectives;
20. Banque d'heure Infotech;
21. Grand Défi Pierre Lavoie; - REPORTÉ
22. Maison Des Jeunes;
23. Fabrique Saint-Laurent – salle communautaire;
24. Adhésion FQM;
25. Entente urbanisme MRC;
26. Budget incendie de Valcourt;
27. Cooptel – fibre optique;
28. Questions de l'assemblée;
29. Affaires nouvelles;
  - 29.1
30. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2017**

2017-12-140

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 13 novembre 2017;

Il est proposé par la conseiller Claude Jeanson,  
Appuyé par le conseiller Réal Delorme,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 novembre 2017, et que le procès-verbal du 13 novembre 2017 soit adopté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

## **4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**

2017-12-141

Il est proposé par la conseillère Annie Dussault,  
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 14 décembre 2017, telle que modifiée, pour un montant de 48 785.67\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #201700319 à #201700353), et dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **5. RAPPORT DES COMITÉS**

M. Éric Bossé rapporte que le comité culturel a bien accueilli la nouvelle de l'approbation par la municipalité du projet d'Usine à spectacles.

## **6. SUIVI DES DOSSIERS**

Le maire et le directeur général font le suivi des dossiers suivants :

- Règlement de fosses septiques
- Formations des élus
- Service de l'inspecteur municipal
- Renouvellement bail BRP et PPD

## **7. AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2017-315 SÉANCE DU CONSEIL**

### **AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Éric Bossé donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera présentée pour adoption, le règlement numéro 2017-315 amendant le règlement numéro 2008-270 règlement relatif à la tenue du conseil municipal.

Une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et ils renoncent à sa lecture.

## **8. PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 2017-315**

Le maire, M. Derek Grilli, fait la présentation du règlement 2017-315.

**9. AVIS DE MOTION RÈGLEMENT DE TAXATION 2018-316****AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Éric Bossé donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance subséquente du conseil, d'un projet de règlement de taxation numéro **2018-316** abrogeant tout autre règlement de même nature. De plus une dispense de lecture est donnée conformément à l'article 445 du code municipal.

**10. PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT DE TAXATION 2018-316**

Le maire, M. Derek Grilli, fait la présentation du règlement 2018-316.

**11. ADOPTION DU RÈGLEMENT DE FOSSES SEPTIQUES 2017-314**

2017-12-142

Attendu que le conseil municipal, soucieux de préserver la qualité de l'environnement dans la municipalité, désire assurer aux citoyens que les fosses septiques sont correctement inspectées et vidangées;

Attendu que l'article 86 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c. Q-2) précise le devoir des municipalités d'exécuter, et de faire exécuter, tout règlement du gouvernement adopté en vertu de cette Loi.

Attendu que les pouvoirs attribués par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme à la municipalité du Village de Lawrenceville;

Attendu que le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (R.R.Q., 1981 c. Q-2,r.22) en vigueur depuis 1981;

Attendu que l'article 13 de ce règlement prévoit que les fosses septiques doivent être vidangées périodiquement;

Attendu que la municipalité implante, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, un service local de contrôle de vidange des fosses septiques, lequel prévoit que chaque citoyen devra fournir à la municipalité une preuve de vidange de sa fosse septique;

Attendu qu'il y a lieu pour le conseil municipal d'adopter un règlement concernant l'application de la vidange systématique des fosses septiques dans les limites de la municipalité;

Attendu qu'un avis de motion relatif au présent règlement a été donné;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,  
Appuyé par le conseiller Réal Delorme,

Que le Règlement 2017-314 soit adopté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

**12. LOCATION VENT DANS LES ARTS**

2017-12-143

Attendu que la municipalité a appuyé le projet d'usine à spectacle déposé par le Vent dans les Arts;

Attendu que ce projet incluait la location pour trois ans d'espaces situés au second étage du 2095 Dandenault;

Attendu que la municipalité devait modifier son règlement d'urbanisme pour permettre les usages du projet d'usine à spectacle;

Attendu que cet appui était conditionnel à l'obtention par le Vent dans les Arts d'une aide financière du Fonds Desjardins;

Attendu que l'aide financière a été refusée;

Attendu que le Vent dans les Arts souhaite revoir ses demandes à la municipalité afin de permettre au projet d'usine à spectacle de continuer;

Attendu que le Vent dans les Arts souhaite louer les espaces du 2095 Dandenault pour trois ans avec un loyer annuel de 3 000\$ au lieu de 6 000\$;

Attendu que le Vent dans les Arts souhaite profiter des trois premiers mois de location gratuits;

Attendu que le Vents dans les Arts demande à la municipalité de profiter du montant de 7 500\$ réservé à la municipalité par le programme de fonds de soutien aux projets structurants de la MRC pour financer les travaux d'aménagements intérieurs nécessaires à la réalisation du projet;

Attendu que le Vent dans les Arts s'engage à déboursier le montant de 2 500\$ qui doit être investit dans le projet afin d'obtenir l'aide financière du fonds de soutien aux projets structurants;

Il est proposé par la conseillère Annie Dussault,  
Appuyé par le conseiller Jonathan Héroux,

Que la municipalité accepte la demande du Vents dans les Arts pour une location des espaces du 2095 Dandenault de trois ans au montant de 3 000\$ par année;

Que la municipalité accepte la demande du Vent dans les Arts de profiter du montant de 7 500\$ réservé à la municipalité par le programme de fonds de soutien aux projets structurants de la MRC;

Que la municipalité négocie une entente advenant le cas où un locataire potentiel se présenterait pour louer la totalité du bâtiment pour des opérations de production;

Que la municipalité négocie une entente advenant le cas où des travaux d'insonorisation seraient requis;

Que le Maire, M. Derek Grilli et le directeur général, M. François Paquette soient autorisés à signer les documents nécessaires.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

### **13. DEMANDE PACTE RURAL**

2017-12-144

Attendu que la municipalité souhaite réaliser une transformation aux espaces bureaux de l'immeuble du 2095 Dandenault afin de permettre l'établissement d'un local servant d'atelier de créations artistiques;

Attendu que ce local profitera à la communauté de Lawrenceville, aux élèves de l'école St-Laurent, et éventuellement aux élèves des écoles avoisinantes, aux artistes de différents domaines de la région;

Attendu qu'un comité culturel de Lawrenceville s'est formé, chapeauté par l'organisme Le Vent dans les Arts, pour mettre en place des projets de développement culturel afin de promouvoir la région et créer des événements touristiques qui feront rayonner la région;

Il est proposé par la conseillère Annie Dussault,  
Appuyé par le conseiller Jonathan Héroux,

Que la municipalité dépose une demande au fond des projets structurants du SDRL; pour les montants réservés à la municipalité, afin de procéder à l'aménagement des locaux du 2095 Dandenault et permettre l'établissement d'un atelier de développement culturel;

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

**14. DEMANDE PIQM TRAVAUX ÉGOUTS**

2017-12-145

Attendu que la municipalité de Lawrenceville a pris connaissance des modalités d'application du Volet 1.5 du Programme d'Infrastructures Québec Municipal (PIQM);

Attendu que la municipalité de Lawrenceville désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) pour le projet de mise à niveau des égouts, du prolongement de l'égout sanitaire et de la reconstruction de la chaussée sur la rue Beaugard;

Attendu que les travaux de réhabilitation des égouts et la réparation de la chaussée sont mentionnés au plan d'intervention de la municipalité;

Attendu que le prolongement d'égout fait suite à une demande citoyenne;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,  
Appuyé par le conseiller Réal Delorme,

Que le conseil de Lawrenceville autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

**15. OFFRE DE SERVICE MISE À JOUR INTERNET**

2017-12-146

Attendu que la municipalité doit mettre à jour son site Internet pour se conformer aux exigences de la Loi 122 visant à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs;

Attendu que le site de la municipalité peut devenir un outil d'information utile et efficace pour transmettre les nouvelles et calendrier des événements et des collectes;

Attendu que M. Jocelyn Poitras a soumis une offre de service pour la mise à jour du site Internet ainsi incluant la formation nécessaire à l'exploitation du site;

Attendu que l'offre de service permet des économies sur les taux de soutien et de formation;

Il est proposé par le conseiller Jonathan Héroux,  
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que la municipalité accepte l'offre de service de M. Jocelyn Poitras pour la mise à jour du Site Internet pour 20 heures à 60\$ de l'heure, pour un total de 1 200\$;

Que d'autres options soient étudiées, comme la publication de l'ordre du jour des séances du conseil, ainsi qu'une section de commentaires.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

**16. COMITÉ INSPECTEUR MUNICIPAL 2018**

2017-12-147

Attendu que la municipalité souhaite partager la ressource d'inspecteur municipal en bâtiment et environnement avec les municipalités de Bonsecours et de Ste-Anne-De-La-Rochelle;

Attendu que le poste est vacant et qu'un comité conjoint doit être créé pour procéder au recrutement d'un inspecteur;

Il est proposé par la conseillère Annie Dussault,  
Appuyé par le conseiller Réal Delorme,

Que Derek Grilli et François Paquette soient nommés pour représenter la municipalité de Lawrenceville dans le processus de recrutement d'un inspecteur en collaboration avec les représentants de Bonsecours et de Ste-Anne-De-La-Rochelle.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

#### **17. ENTENTE CLIMATSOL PLUS**

2017-12-148

Attendu l'intérêt que présente pour la municipalité la restauration du site de l'ancien magasin général sis au 1490-1492 rue Principale à Lawrenceville;

Attendu le caractère stratégique de cet emplacement pour l'image de la municipalité et pour son développement économique futur;

Attendu l'obligation faite aux municipalités d'agir comme demandeur et gestionnaire d'une éventuelle aide financière accordée par le MDDELCC dans le cadre du Programme ClimatSol Plus;

Attendu que la municipalité du Village de Lawrenceville est en mesure de présenter au nom de la coopérative CIEL une demande d'admissibilité à l'aide financière dans le cadre du programme de réhabilitation des terrains contaminés ClimatSol Plus auprès du Ministère du développement durable;

Il est proposé par le conseiller Réal Delorme,  
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que la Municipalité supporte et présente une demande de subvention dans le cadre du Programme ClimatSol Plus pour le projet de réhabilitation des sols contaminés de l'ancien magasin général sis au 1490 - 1492 rue Principale.

Que la municipalité s'engage, le cas échéant et moyennant le paiement de frais d'administration conformément au programme ClimatSol Plus, à agir comme mandataire du MDDELCC pour la gestion financière de la subvention.

Que la municipalité du Village de Lawrenceville mandate monsieur François Paquette, directeur général, comme répondant de la municipalité auprès des personnes responsables de la gestion du programme ClimatSol Plus.

Que la municipalité joigne à cette demande le texte de justification présenté en annexe.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

#### **18. RENOUVELLEMENT ASSURANCE ULTIMA**

2017-12-149

Attendu que la municipalité doit renouveler son contrat d'assurance avec le Groupe Ultima;

Attendu qu'une mise à jour des informations est demandé par la compagnie d'assurances;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,  
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que le maire, M. Derek Grilli et le directeur général, M. François Paquette, soient autorisés à compléter les demandes d'information pour le renouvellement des assurances de la municipalité.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

#### **19. RENOUVELLEMENT ASSURANCES COLLECTIVES**

2017-12-150

Attendu que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a procédé à un appel d'offres et que suite à ce processus, elle est « preneur » d'un contrat d'assurance-collective auprès de La Capitale, lequel s'adresse aux employés des municipalités, MRC et organismes municipaux;

Attendu que tant le *Code municipal* que la *Loi sur les cités et villes* permettent à une municipalité d'adhérer à un tel contrat;

Attendu que la FQM a transmis à la municipalité les coûts de la prime qui lui sera applicable pour l'année 2018 et qu'en conséquence, la Municipalité désire y adhérer et qu'elle s'engage à en respecter les termes et conditions;

Attendu que la date de mise en vigueur du contrat est le 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,  
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que la Municipalité adhère au contrat d'assurance-collective souscrit par la FQM pour la période prenant effet au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et qu'elle s'engage ensuite à lui donner un préavis d'une année avant de quitter ce regroupement ;

Que la Municipalité autorise la FQM et ses mandataires FQM Assurance et AON Hewitt à avoir accès à son dossier d'assurance collective auprès de l'assureur dans le respect des règles de protection des renseignements personnels ;

Que la Municipalité accorde à la FQM, et ses mandataires désignés (actuellement FQM Assurance et Aon Hewitt), le mandat d'agir à titre d'expert conseil et courtier exclusif en assurance collective et qu'elles soient les seules personnes attitrées et autorisées à représenter celle-ci auprès de l'assureur désigné relativement à l'application du régime d'assurance collective;

Que la présente résolution ne limite en rien le droit de la FQM de révoquer ses mandataires désignés et y substituer un autre;

Que la présente résolution soit immédiate et révoque tout autre mandat accordé antérieurement, sans autre avis.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

## **20. BANQUE D'HEURE INFOTECH**

2017-12-151

Attendu que la municipalité aura bientôt épuisé sa banque d'heures pour les services d'Infotech;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,  
Appuyé par le conseiller Jonathan Héroux,

Que la municipalité achète une nouvelle banque de 14 heures pour les services comptables et de formation au montant de 1120,00\$ plus taxes.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

## **21. GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE**

Ce point de l'ordre du jour est reporté à une autre séance.

## **22. DEMANDE MAISON DES JEUNES**

2017-12-152

Attendu la demande d'aide reçu de la Maison des Jeunes l'Initiative de Valcourt de 150\$ par jeune fréquentant la Maison des Jeunes, soit 2 550\$ pour 17 jeunes;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,  
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Qu'une aide de 2 550\$ soit accordée à la Maison de Jeunes en réponse à leur demande.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **23. FABRIQUE ST-LAURENT SALLE COMMUNAUTAIRE**

2017-12-153

Attendu que la municipalité de Lawrenceville a reçu une demande pour son soutien financier à l'entretien du centre communautaire pour 2018;

Attendu que la municipalité bénéficie de l'utilisation gratuite de la salle et du bureau en compensation de son support financier;

Attendu que le chauffage du centre communautaire représente une dépense de 3,000.00\$;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,  
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la municipalité renouvelle sa contribution de 1,000.00\$ à la Fabrique Sainte-Famille en soutien financier à l'entretien du centre communautaire pour 2018.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **24. ADHÉSION FQM**

2017-12-154

Il est proposé par la conseillère Annie Dussault,  
Appuyé par le conseiller Réal Delorme,

Que la municipalité renouvelle son adhésion à la FQM pour l'année 2018.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

### **25. ENTENTE URBANISME MRC**

2017-12-155

Attendu que la MRC du Val-Saint-François offre une entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique pour une période d'un an soit du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018;

Attendu que le Village de Lawrenceville a reçu une proposition pour la réalisation de divers dossiers ponctuels en matière d'urbanisme et de cartographique;

Attendu que le Village de Lawrenceville désire participer à cette entente aux conditions suivantes : ressource de rédaction et de support conseil à 50\$/heure et ressource de cartographie et de support technique à 30\$/heure;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,  
Appuyé par le conseiller Jonathan Héroux;

Que le Village de Lawrenceville adhère à l'entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique aux conditions ci-haut mentionnées,

Et que le Village de Lawrenceville réserve un montant de 500.00\$ pour l'année 2018 selon la répartition suivante : 7 heures pour la ressource de rédaction et de support conseil et 5 heures pour la ressource cartographique et de support technique.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

### **26. BUDGET INCENDIE DE VALCOURT**

2017-12-156

Attendu que lors de la séance régulière du conseil de la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt tenue le 16 novembre 2017, le conseil de la Régie a adopté son budget pour l'année 2018;

Attendu que pour l'année 2018, le montant des dépenses applicable à la quote-part des municipalités est estimé à 653 889.38 \$;

Attendu que la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt doit transmettre son budget aux municipalités membres pour adoption ;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,  
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que le conseil de la municipalité de Lawrenceville adopte le budget 2018 de la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt tel que présenté, copie étant jointe aux présentes pour en faire partie intégrante;

Que la municipalité de Lawrenceville verse sa quote-part au montant de 53 746.78\$ selon l'article 10 de l'entente relative à la protection contre l'incendie signée le 16 juin 2005 et tel qu'établi dans le tableau des quotes-parts présenté, copie étant jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

## **27. COOPTEL FIBRE OPTIQUE**

2017-12-157

Attendu que la municipalité a reçu une proposition d'affaire de Cooptel pour l'installation de la fibre optique et l'acquisition de deux appareils téléphoniques Centrex;

Attendu que la proposition de tarif avec entente de trois ans permettrait des économies de 40\$ par mois sur les services mensuels;

Attendu que les deux appareils Centrex coûteraient 178.75\$ chacun;

Il est proposé par le conseiller Jonathan Héroux,  
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que la municipalité accepte l'offre de Cooptel et procède à l'achat de deux téléphones Centrex et à l'installation de la fibre optique.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **28. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**

Une question est posée concernant la tenue des séances du conseil dans la salle communautaire.

## **29. AFFAIRES NOUVELLES**

Il n'y a pas d'affaires nouvelles.

## **30. LEVÉE DE LA SÉANCE**

2017-12-158

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Éric Bossé, à 20h25, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.